



JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Le procès de Justin Ndoundangoye renvoyé au 26 novembre

Abel EYEGHE EKORE Libreville/Gabon

E procès de l'ancien ministre des Transports let des Travaux publics (TP), Justin Ndoundangoye, n'a pas pu se tenir hier. À la demande de ce dernier, via ses conseils, l'audience a été renvoyée au 26 novembre prochain. Le prévenu estimant ne être pas prêt pour plaider. L'ex-député de Franceville présent à la barre en compagnie d'un cadre de l'Autorité de régulation des transports ferroviaires (ARTF), Jean-Aimé Nziengui, est poursuivi pour prise illégale d'intérêts, concussion, complicité de concussion, association de malfaiteurs.

évoquées par Me Cédric Maguisset, avocat du prévenu. D'après lui, " M. Ndoundangoye dispose d'un certain nombre de pièces que nous devons communiquer à la partie adverse, parce que le principe du contradictoire doit être sauf. Et en plus, malheureusement mon client n'a pas eu assez de temps pour préparer sa défense. Il a reçu l'avis d'audience, mardi dernier, pour une audience qui se tient le vendredi. Et comme vous savez qu'à la prison centrale, la visite des avocats est réglementée, donc je n'ai pu le rencontrer que mercredi après-midi. Or le dossier est assez volumineux. Et pour terminer, jusqu'à ce jour, je n'ai pas copie de l'entier dossier. Ce qui fait en sorte que je n'ai pas Les raisons de ce renvoi sont l'intégralité des déclarations des

uns et des autres dans ce dossier. Je n'ai que les déclarations de mon client, mais pas celles de l'autre partie. Entre autres, le liquidateur de l'Octra, dont j'ai découvert les déclarations en partie dans l'ordonnance de renvoi, notamment sur les procès-verbaux et l'interrogatoire au fond. J'aimerais avoir l'entier dossier, afin de bien préparer la défense de mon client ".

Aussi, Me Maguisset a-t-il promis qu'ils seront prêts le 26 novembre prochain. Et le conseil de conclure: " J'ai la ferme conviction que le tribunal nous suivra, parce que nous ferons la démonstration de ce que les faits à tort retenus contre M. Ndoundangoye sont dénués de tout fondement.



Justin Ndoundangoye reviendra à la barre le 26 novembre prochain.

